



Branches NON - VIE

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

SINISTRE N°:

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Adresse

Demande que le montant de l'indemnité qui me reviendra éventuellement soit versé sur le compte

n°

de (nom et prénom)

(code et canton postal)

Certifie sur l'honneur:

- ne pas être assujetti à la T.V.A.
- être assujetti à la T.V.A. et que mon numéro d'immatriculation est
- être fondé à déduire la T.V.A. relative au bien sinistré :
 - en totalité
 - partiellement. Dans l'affirmative quel % ?
- que mon véhicule, plaque n° endommagé lors de l'accident du
 , est à usage : professionnel
 privé
 mixte
- que j'exerce la profession de:

Toute fausse déclaration entraînera le remboursement des sommes payées indûment

A renvoyer dûment rempli et signé

La Loi relative au traitement de données à caractère personnel du 8 décembre 1992 est d'application sur le traitement des données collectées par la présente. Dans la mesure où un tel traitement est indispensable, le soussigné donne par la présente son consentement quant au traitement confidentiel des données médicales hors la responsabilité d'un professionnel des soins de santé. Le traitement est effectué par et sous la responsabilité de Generali Belgium SA, Avenue Louise, 149 à 1050 Bruxelles (et par Europ Assistance SA, Bld du Triomphe, 172 à 1160 Bruxelles ainsi qu'Informex SA, Rue de Genève, 4 à 1140 Bruxelles) et exclusivement pour les finalités suivantes : évaluation du risque assuré, gestion de la clientèle, émission et gestion des contrats d'assurance, gestion de sinistres, établissement de statistiques et promotion. Les données médicales et financières peuvent être transmises à la société mère et ses Trust Companies pour les finalités précitées et les données personnelles peuvent être transmises au service «fichiers» de Datassur GIE, square de Meeûs 29 à 1000 Bruxelles ou à un réassureur, un courtier, un expert ou un conseil qui agit dans les finalités précitées. Le soussigné a un droit d'accès et de correction de données (incorrectes) ainsi que le droit de s'opposer gratuitement au traitement des données à caractère personnel à des fins de marketing direct. La demande devra être adressée à la Cellule Vie Privée de Generali Belgium. Le soussigné autorise tout médecin et les autres personnes interrogées par le service médical ou par le médecin conseil de Generali Belgium à communiquer confidentiellement, toutes les informations d'ordre médical provenant des médecins consultés par le soussigné dont ils pourraient avoir besoin. En outre le soussigné donne expressément son accord pour que la cause du décès soit transmise au médecin conseil et plus spécifiquement si celui-ci résulte ou non d'une euthanasie.

Fait à, le
(signature)



Avertissement
 Toute escroquerie ou tentative d'escroquerie envers l'entreprise d'assurances entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fait également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code pénal. En outre, l'intéressé peut être repris dans le fichier du groupement d'intérêt économique **Datassur**. En vertu de la loi sur la protection de la vie privée, il en sera informé et aura, le cas échéant, la possibilité de faire rectifier les informations le concernant.

Biffer les mentions inutiles